

L'investissement privé en Tunisie :le diagnostic et les déterminants

Ghazouani Nidham

Laboratoire Interdisciplinaire de Valorisation du
Patrimoine Naturel et Culturel du nord-ouest

Email :ghazouani.nidham@yahoo.fr

Introduction

Etant entendu que les entreprises et les entrepreneurs de toutes catégories, des micro- entités aux multinationales, jouent un rôle central dans la croissance et la lutte contre la pauvreté, leurs décisions d'investissement influent sur la création d'emplois, la disponibilité et les prix des biens et services proposés aux consommateurs, ainsi que sur les recettes fiscales qui permettent aux pouvoirs publics de financer le système de santé, d'éducation et d'autres services. Ce que ces acteurs apportent à la société dépend, dans une large mesure, de la manière dont chaque Etat façonne le climat de l'investissement, via la protection des droits de propriété, la réglementation, la fiscalité, les politiques liées à l'infrastructure et des interventions sur le marché financier.

Les réformes économiques engagées par la Tunisie depuis 1986 ont permis d'améliorer sensiblement l'efficacité de l'utilisation des ressources économiques. Parmi les réformes qui ont

eu le plus d'impact, quoique mises en place "graduellement" et non encore achevées dans plusieurs cas, on peut citer le désengagement de l'Etat des activités de production dans différent domaine, l'amélioration de l'environnement concurrentiel entre les entreprises aux niveaux des prix et de l'investissement, la libéralisation progressive du commerce extérieur suite aux accords de l'Organisation Mondiale de Commerce et la création de différentes zones de libre-échange entre la Tunisie, les pays de l'union européenne et différents pays arabes ainsi que l'introduction de plus de flexibilité au niveau du marché du travail par l'institution des contrats de travail à durée déterminée, l'abaissement des coûts de licenciement et l'allègement et l'accélération de ses procédures tout en préservant le droit minimal des travailleurs.

Le climat de stabilité politique et sociale et les réformes économiques ont permis ainsi, à l'économie de tirer profit d'un certain nombre d'atouts dont un héritage de capacités de production sous utilisées et un secteur d'entreprises off

shore entièrement exportatrices. Les résultats obtenus constituent une performance appréciable quand on sait que l'économie tunisienne a eu à faire face à un certain nombre de contraintes nouvelles :

- L'accroissement de la concurrence à l'échelle mondiale
- Les engagements pris dans le cadre du Partenariat Euro-méditerranéen et de l'OMC
- Les pressions sur les ressources naturelles internes surtout avec l'érosion de l'excédent pétrolier.
- La croissance de la population en âge d'éducation et d'emploi
- Les pressions sur le budget de l'Etat suite au démantèlement tarifaire et aux besoins sociaux et collectifs croissants
- L'accélération des mutations techniques nécessitant des équipements sophistiqués et une formation adaptée.

I. La Revue de littérature sur l'investissement

Comme nous l'avons déjà annoncé à la première section de ce chapitre, la notion de l'investissement est une notion riche et fondamentale aussi bien au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique. On s'intéressera dans ce qui suit à aborder l'approche macroéconomique pour analyser la théorie de l'investissement.

Plusieurs travaux empiriques et théoriques se sont intéressés à l'analyse du comportement de l'investissement.

La majorité des recherches sur les déterminants de l'investissement mettent en évidence le rôle principal du facteur dit, d'accélération. Ce facteur traduit la contrainte sur le marché des biens. En

effet, au début du XX^{ème} siècle émerge chez plusieurs auteurs l'idée que l'investissement dépend principalement de la demande. Cette approche nouvelle de l'investissement n'est pas spécifiquement keynésienne, bien qu'elle s'apparente à une approche en termes de déséquilibre et en mettant en avant le rôle des débouchés.

L'investissement privé prévu n'a jamais été atteint et l'écart (la courbe dénommée D dans la figure suivante) entre les prévisions (IPP) et les réalisations (IPR) tend à se creuser depuis 1996. La figure 1 illustre cette tendance. Ainsi, depuis l'émergence du secteur privé à partir des années 70, les prévisions n'ont jamais été atteintes et on enregistre un taux moyen de réalisation de l'investissement de 90%. Par quoi explique-t-on cette situation ?

La réponse dépasse le cadre de ce mémoire et nous pousse à réfléchir sur les déterminants de l'investissement privé : Il me semble que le problème n'est pas un problème de création d'entreprises mais plutôt un problème de destruction d'entreprises, jusqu'à maintenant la principale préoccupation des autorités été la création d'entreprises alors que peu d'intérêt été accordé à la résolution du problème de destruction.

L'investissement privé en Tunisie a connu une évolution à travers le temps qui s'étend sur plusieurs phases : Cette évolution été tributaire du modèle de développement économique mis en place. Ainsi, le comportement de l'investissement prive au cours de la phase de l'administration de l'économie couvrant la période 1961 a 1986 est différent de celui de la phase de l'économie de marche couvrant la période 1986 a 2010. A la première phase l'investissement prive été

soumis a autorisation alors qu'a la deuxième phase il été soumis a une simple déclaration (Cahiers de charges à suivre).

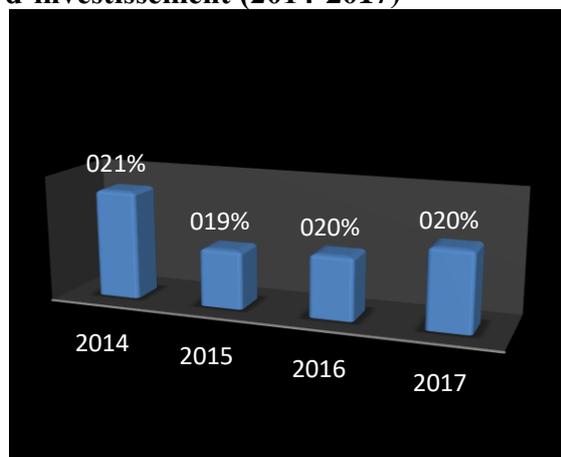
Tableau 1 :L'investissement privé en Tunisie

	1983-1986	1987-1991	1992-1995	1996-2001	2002-2004	2005-2010
FBCF/PIB en %	28	21.6	26.6	25.2	24	26
Investissement privé/PIB en %	11.5	10.6	12.3	13.2	13.2	13.5
Investissement privé/FBCF en %	47.5	48.9	46.5	52.4	55.66	58.81
Investissement privé hors logement/FBCF en %	-	-	33	37.2	38.86	39.34

Source : Statistiques financières de la BCT

Le taux d'investissement, exprimé comme étant le rapport de l'investissement total (public et privé local et étranger (IDE)) et du PIB, demeure stagnant et des faibles fluctuations sont observées des l'année 2014. Par ailleurs, les statistiques nationales les plus récentes révèlent qu'il était égal à 19,5% du PIB en 2016, tel que représenté au niveau de la figure ci-dessous.

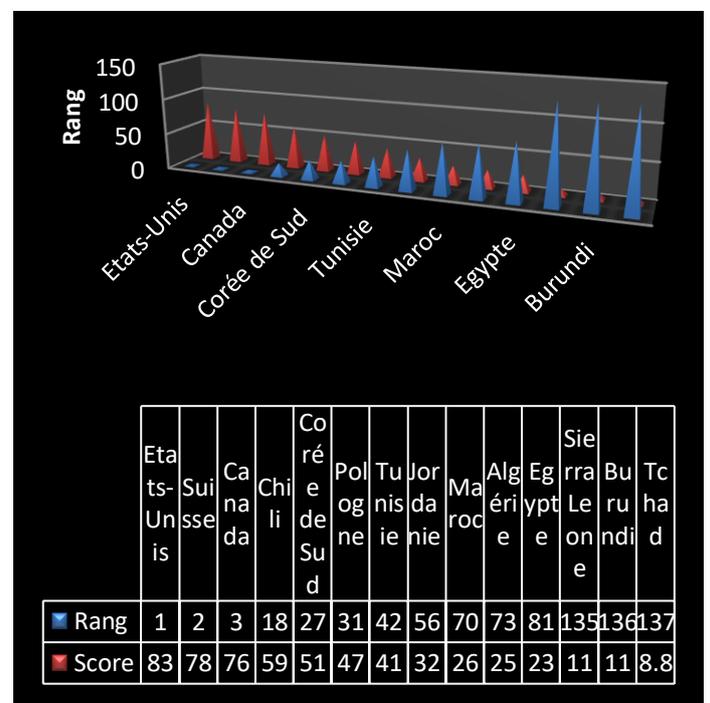
Figure 1: L'évolution du taux d'investissement (2014-2017)



Source : L'auteur

Le classement est mené par les Etats-Unis suivis par la Suisse et le Canada qui ont obtenu des scores successifs égaux à 78.0 et 75.6. La Tunisie se trouve bien placée quant à cet indice par rapport à tous les autres pays nord africains. Le pays est classé 42ème avec un score égal à 40.5. Une amélioration remarquable est dès lors enregistrée par rapport à l'édition de 2016 dans laquelle la Tunisie était classée 62ème. La Tunisie gagne, ainsi, 20 rangs.

Figure 2: Classement d'une sélection de pays selon l'indice mondial de la capacité entrepreneuriale



Source :L'auteur

II. . Revue de littérature empirique

Les précédentes études théoriques et les recherches empiriques ont généralement été fait sur la l'investissement et en particulier sur les déterminants de l'investissement, sur le capital public et l'investissement privé. Certains auteurs ont concluent que les investissements privés et publics ont un impact positif sur la croissance économique.

Il n'existe pas de consensus sur le lien entre l'investissement privé ou public (Halcombe & Erden 2006). Selon (Aschauer, 1989) l'étude du cas des économies développées dans les années 1980, montre que la diminution dans les dépenses publique dans l'infrastructures confirme que la part de la productivité n'augmente pas.

Plusieurs auteur tell que Munnell, (1990), Easterly & Rebelo, (1993), Khan et Kumar, (1997), Barro, (1990), Tatom, (1991), (1993), Evans et Karras, (1994a), (1994b), Ramirez, (1998), Khan et Reinhart, (1990). ont analysé si le capital public conduit au renforcement de la croissance de la production et la productivité de l'investissement privé.

Les recherches relative à l'investissement dans les pays sous-développées Gankou, (1985) et l'effet des investissements publics sur les investissements privés dans les pays en développement donne des résultats incohérents. Généralement l'un complète l'autres mais l'investissement public évince l'investissement privé.

Erden & Holcombe (2005) ont appliqué plusieurs spécifications en utilisant un modèle d'investissement standard pour un panel d'économie développées pour 1980-1997 et identifier si le capital public complète le capital privé. Ils ont utilisés également le même modèles empiriques sur un panel de pays développés et ils ont montré que les investissements publics évincent les investissement privé dans les économies développées. Les preuves empiriques montrent que les investissement privés dans les économies développées sont influencés par différents facteurs tout comme dans les économies en développement.

Les enquêtes faites par Ahmad et Qayyum (2008), Ghura et Godwin (2000) , Oshikaya (1994) et ramirez (1994), ont montrés que les deux types d'investissement sont positivement corrélés, Muyambiri et al (2010), Faini (1994) ont analysés s'il ya un effet d'entraînement ou un substitut (effet d'éviction) entre l'investissement public et l'investissement privé en Afrique.

Touna Mama , Kamgnia Dia , Ouédraogo et Zeufack (2002) à l'aide du Vecteur Auto-Régressif (VAR) ont estimés de manière empirique les principaux déterminants du capital privé dans certains pays africains. Dans le cas des pays développés, Pereira (2001) a testé les effets d'organisations gouvernementales sur l'évolution de l'investissement privé. les résultats empiriques suggèrent qu'au niveau macro-économique, l'investissement privé peut être substitué à l'investissement public .

Selon [Agénor, Nabli, et Yousef (2005)], l'investissement dans l'infrastructure publique et le capital gouvernemental affectent également l'investissement privé par le biais de divers autres canaux : les impacts de la complémentarité, de la production et des effets de prix relatifs. l'effet de complémentarité affirme que le capital public dans les infrastructures peut stimuler la formation de capital privé en raison de son impact sur les activités économiques privées .

Il ya un effet de complémentarité entre le capital public et l'investissement privé qui peut fonctionner grâce à des coûts d'ajustement. Dans un contexte de croissance économique, cette idée se trouve dans la disponibilité et la qualité du capital public dans les infrastructures [Turnovsky , (1996)].

Par exemple, une route mieux intégrée peut réduire les coûts associés à la construction de usines nouvelles et novatrices ou le déplacement d'équipements lourds. [Cohen et Paul (2004)] analysent que dans de nombreux pays, l'effet de l'investissement privé sur les frais de production et de la productivité peut être substantielle. En réduisant les frais de production et l'augmentation du taux de rendement prévu, les investissements publics dans infrastructures de base peuvent avoir un effet important sur le renforcement des investissements privés .

L'investissement public et des capitaux gouvernementale dans les infrastructures de base ne peuvent pas affecter directement l'investissement privé par des changements dans les produits et les prix relatifs. L'investissement public

dans l'infrastructure peut augmenter la productivité marginale des facteurs de production existantes (à la fois capital et travail), ce qui réduit les dépenses de la production marginale et l'augmentation du niveau de la production privée .

À son tour, cet impact sur la production peut conduire, par l'effet d'accélérateur a un capital privé plus élevé [Chirinko, (1993)]. En outre, si ses externalités sont associées avec l'utilisation de certains facteurs de production, un effet positif pour la croissance peut en résulter.

[Agénor, Nabli et Yousef (2005)] ont concluent que l'infrastructure publique peut aussi avoir des effets indirects sur l'investissement privé à travers son effet sur le flux des prix des biens de consommation intérieure par rapport au prix des marchandises importées : c'est la consommation à base de taux de change réelle. Une augmentation de l'investissement public dans les infrastructures par exemple va augmenter la demande globale et les prix intérieurs , en plus de stimuler la production.

Dans le contexte des pays en voie de développement, la relation entre l'investissement public et privé a été une préoccupation majeure de l'analyse. Au-delà de la relation entre investissement privé et public, le souci de l'investissement privé a été en termes de son impact sur le développement de la croissance économique.

Les auteurs qui ont contribué à l'analyse des déterminants macroéconomiques de l'investissement privé national en Afrique sont : [Devarajan et al, (1999)], [Mataya et Veeman (1996)], [Khan et Reinhart (1990)], et [Gunning et

Mengistae (1999)] ont trouvé une relation positive entre l'investissement public et l'investissement privé, l'étude a duré de 1970 à 1988 et a porté sur sept pays africains, à savoir , le Cameroun, l'Ile Maurice , Maroc, Tunisie , Kenya, au Malawi et en Tanzanie.

Bien que les ratios d'investissement public ont diminué dans certains pays, en particulier dans Maurice et le Maroc, un fort effet positif de l'investissement public sur l'investissement privé a été observée. la résultats suggèrent que : la productivité de ces formes d'investissement peut être aussi important et exerce ainsi une influence sur l'investissement privé.

[Osikoya, (1994)], [Mlambo et Oshikoya (1999)], en utilisant un échantillon de 18 pays africains pour la période de 1970 à 1996, ont constaté que les variables politique fiscal, financière et monétaire, l'incertitude macroéconomique et commerciales étaient des déterminants importants de l'investissement privé en Afrique. L' étude a également constaté que la stabilité politique est un facteur majeur dans la détermination du taux d'investissement privé sur le continent.

[Dhumale (2000)] constate que l'investissement public dans infrastructures de base semble avoir un effet d'éviction dans les pays exportateurs de pétrole et un effet d'attraction dans les pays non exportateurs de pétrole . L'auteur a utilisé un modèle qui tient compte des crédits au secteur privé et l'effet accélérateur.

[Everhart et Sumlinski (2001)] constatent un effet neutre qui signifie que l'effet de l'investissement public sur l'investissement privé n'est pas significative. Les auteurs ont utilisé une

méthode trouvée sur les outils de données de panel et un proxy pour capturer la qualité de l'investissement public pour analyser empiriquement cette relation.

III. Modèle empirique

nous avons construit un modèle théorique basé sur la fonction de type Cobb- Douglas, le modèle développé par [Sundararajan & Thakur (1980)], [Ram (1993)], et [Erden et Holcombe (2006)], est une modification du modèle néoclassique qui intègre les effets de l'investissement public et spécifie la structure dynamique de l'investissement privé.

Le modèle construit pour l'estimation de séries temporelles, représentée par l'équation (1) est basé sur des modèles développés à partir des études précédentes. Contrairement à d'autres modèles, ce modèle comprend les effets des variables d'interaction (produit intérieur brut, l'ouverture commerciale, le crédit intérieur fourni au secteur privé et la stabilité politique).

$$IPR = \beta_0 + \beta_1 CIP + \beta_2 DNB + \beta_3 RPV + \beta_4 STP + \beta_5 TOC + \beta_6 TPIB + \beta_7 TSS + \varepsilon_t$$

où , IPR , notre variable dépendante , représentent l'investissement privé ; TPIB , CIP , DNB, RPV, STP, TOC et TSS sont les variables explicatives et représentent

respectivement le Taux de croissance du produit intérieur brut, le Crédit intérieur fourni au secteur privé, Dépenses nationales brutes, Routes Pavées (indicateur d'infrastructure), Stabilité politique, taux d'ouverture commerciale et l'inscriptions à l'école Secondaire avec β_0 le paramètre de constante et $\beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4, \beta_5, \beta_6, \beta_7$ sont les paramètres associés.

III.1.1 :Présentation du test ADF

Le test Dickey–Fuller (DF) est basé sur un modèle autorégressif d'ordre 1 (AR(1)) de la forme $X_t = \mu + \theta X_{t-1} + \varepsilon_t$ où μ et θ sont des paramètres et ε_t est supposé être un bruit blanc.

Mais, si la série est corrélée à des niveaux de retards élevés, alors l'hypothèse de bruit blanc est violée. En supposant qu'une série suit un processus AR(p), le test ADF effectue une correction paramétrique des corrélations d'ordre élevé à 1.

Le test ADF¹ contrôle la corrélation d'ordre plus élevé en ajoutant les retards en différence de la variable dépendante à droite de la régression :

$$\Delta X_t = \mu + \phi X_{t-1} + \sum_{i=1}^p \delta_i \Delta X_{t-i} + \varepsilon_t$$

¹ Pour effectuer le test ADF, on procède par étape:

1/ Spécifier le nombre de décalages à inclure dans la régression.

Pour effectuer le test DF, on raisonne sur la série en niveau (sans décalage) et pour effectuer le test ADF, on raisonne sur une série en différence (décalée)

2/ Inclure ou non d'autres variables exogènes dans la régression : une constante, une constante et un trend linéaire ou ni constante ni trend.

Le principe général est de choisir une spécification qui est une description plausible des données sous les hypothèses nulle et alternative (Hamilton 1994) :

Cette spécification augmentée est alors utilisée pour tester :

$$H_0: \phi = 0 \text{ et } H_1: \phi < 0$$

La règle de décision est tel que :

- Quand le test statistique calculé ADF “*tcal*” est inférieur à la valeur critique, on rejette H_0 , c'est-à-dire qu'on rejette l'hypothèse d'existence d'une racine unitaire, en d'autres termes, la série est stationnaire en niveau.
- Quand le test calculé ADF “*tcal*” est supérieur à la valeur critique, on accepte H_0 , c'est-à-dire qu'on accepte l'hypothèse d'existence d'une racine unitaire. En d'autres termes, la série n'est pas stationnaire en niveau. Elle est intégrée d'ordre 1: I(1) ou d'ordre supérieur à 1.

III.1.2 : Résultats du test ADF

Dans ce paragraphe, on applique le test ADF de Dickey-Fuller à la spécification suivante:

$$\Delta X_t = \mu + \beta t + \rho X_{t-1} + \theta \Delta X_{t-1} + \xi_t. \quad \text{Les}$$

résultats figurent dans le tableau I.1.

Avant d'analyser ces résultats, il y'a lieu de rappeler que:

- Nous avons commencé par régresser la différence d'ordre 1 de chaque variable sur son niveau passé et sur une variation retardée (plus la constante et le trend s'il y'a lieu). Les valeurs critiques sont celles de Mackinnon, elles dépendent de la spécification du modèle².

- Si les résultats de la régression pour la différence d'ordre 1 des séries ne sont pas concluants, nous reprenons les régressions au niveau de la différence d'ordre 2 de telles séries.

L'analyse économétrique montre que pour la régression en différence première, on rejette l'hypothèse d'existence d'une racine unitaire au seuil de 1 % pour les variables suivantes IPR, TPIB, CIP, DNB, RPV, STP, TOC et TSS : Ces séries sont stationnaires en différence première; ils sont intégrés d'ordre 1. Le tableau I.2 reprend les résultats de l'analyse sérielle. Ces séries étaient régressées selon la spécification suivante : $\Delta X_t = \mu + \beta t + \rho X_{t-1} + \theta \Delta X_{t-1} + \xi_t$.

I.1. Résultats du test ADF de Dickey-Fuller en niveau

Variables	μ	β	ρ	θ	ADF test ST	\bar{R}^2	D.W.
IPR	4.898	0.137	-0.421	0.126	-2.661	0.12	2.14
TPIB	4.800	0.008	-1.22	0.064	-4.040	0.53	1.82
CIP	32.11	0.116	-0.55	0.325	-3.133	0.18	1.96
DNB	30.46	0.013	-0.29	-0.016	-1.417	0.052	1.99
RPV	16.64	0.010	-0.231	0.150	-1.734	0.010	1.91
STP	23.089	-0.205	-0.373	-0.216	-1.902	0.200	2.04
TOC	19.58	-0.001	-0.422	0.244	-2.697	0.124	2.09
TSS	5.06	0.307	-0.144	0.335	-1.367	0.075	1.95

I.2. Résultats du test ADF de Dickey-Fuller

Variables	μ	β	ρ	θ	ADF test ST	\bar{R}^2	D.W.
IPR	-0.146	0.018	-0.966	-0.116	-3.398	0.50	1.95
TPIB	0.864	-0.055	-2.131	0.331	-7.109	0.81	2.19
CIP	0.058	0.042	-1.239	0.276	-4.818	0.48	1.86
DNB	-1.617	0.091	-1.155	-0.090	-3.982	0.60	1.93
RPV	-0.065	0.023	-1.167	0.204	-4.391	0.45	1.94
STP	6.546	-0.392	-1.752	0.237	-5.464	0.69	2.11
TOC	-0.062	-0.004	-1.075	0.083	-3.811	0.42	1.98
TSS	2.324	-0.035	-0.809	0.084	-3.417	0.30	1.96

III.2. Estimation

L'estimation par MCO de l'équation 1 nous donne les résultats qui figurent dans le tableau I.3 ci-dessous. Nous retenons la spécification qui présente la somme des carrés des résidus (SCR) la plus faible et (R Adj) la plus grande soit la spécification (e).

I.3. Specification

	CIP	DN B	RP V	STP	TOC	TPIB	TSS	R adj	SCR
A	0.2 15 [2.3 53] (0.0 256)	- 0.1 6 [- 0.8 3] (0.4 12)	- 0.3 6 [- 3.0 5] (0.0 04)	-	-	-	-	0.2 9	282.0 .49
B	-	-	-	0.02 4 [- 0.95] (0.3 47)	0.137 [1.05 4] (0.3)	0.153 [1.03 1] (0.31)	0.129 [7.81] (0.00)	0.6 8	124.3 9
C	0.0 15 [0.2 29] (0.8 2)	-	- 0.1 81 [- 2.2 7] (0.0 3)	-	-	0.097 [0.64 5] (0.52 3)	0.117 [6.66 9] (0.00 0)	0.6 8	108.7 9
D	-	-	- 0.1 8 [- 2.5 8] (0.0 15)	0.00 9 [- 4.44] (0.6 62)	-	-	0.118 [7.73] (0.00 0)	0.6 9	109.6 81
D	-	- 0.0 85 [- 0.3 5] (0.7 2)	-	0.00 7 [- 0.16] (0.8 71)	0.010 [0.04 4] (0.96 4)	0.089 [0.33 4] (0.74)	-	- 0.1 31	393.7 4
E	- 0.1 81 [- 2.7 0] (0.1 22)	0.6 56 [4.8 7] (0.0 00)	-0.1 [- 1.7 0] (0.0 99)	0.03 2 [1.5 3] (0.1 37)	- 0.030 [- 0.30] (0.1 76 1)	0.037 [0.32 2] (0.74 9)	0.174 [10.0 0] (0.00 0)	0.8 2	53.77

[] : t student

() : Probabilité

L'estimation par MCO de l'équation nous donne le résultat suivant :

$$IPR = \beta_0 + \beta_1 CIP + \beta_2 DNB + \beta_3 RPV + \beta_4 STP + \beta_5 TOC + \beta_6 TPIB + \beta_7 TSS + \varepsilon_t$$

$$IPR = -44.32 - 0.18 CIP + 0.65 DNB - 0.1 RPV + 0.032 STP - 0.03 TOC + 0.03 TPIB + 0.17 TSS + \varepsilon_t$$

(-3.13) (-2.7) (4.87) (-1.7)
(1.53) (-0.3) (0.32)
(10)

Il apparait ainsi de l'estimation que ni les routes pavées, ni la stabilité politique, ni le taux d'ouverture commerciale, ni le taux de croissance de PIB sont significatifs. Seuls les Crédit intérieur fourni au secteur privé, les Dépenses nationales brutes et l'inscriptions à l'école secondaire apparaissent significatifs.

Afin de redynamiser le secteur privé et améliorer sa contribution à la croissance économique, la Tunisie doit mettre en place une nouvelle politique économique qui s'adapte aux changements actuels de l'environnement économique. A la lumière des résultats obtenus de nos estimations, on peut mettre un certain nombre de recommandations en termes de politiques économiques à savoir :

- Assurer un environnement socio-politique stable et sécurisé pouvant rassurer les opérateurs privés et leurs donner une vision claire sur le futur. En effet, la stabilité politique et économique conditionne le risque et l'incertitude, par conséquent, elle sous-tend les décisions des investisseurs.

- Une réforme de système judiciaire est nécessaire pour garantir un système judiciaire indépendant, transparent et accessible au secteur privé. Ceci permet de lutter contre la corruption et les pratiques frauduleuses et éviter tout risque d'abus de pouvoir.

- Le tissu des entreprises privées en Tunisie se compose principalement des petites et moyennes entreprises. Ces entreprises jouent un rôle important dans la croissance et la création d'emploi. Cependant, leurs structures légères, leur faible pouvoir de négociation vis-à-vis du banquier et leur risque élevé de défaillance constituent un vrai obstacle à leur financement.

Elles sont donc confrontées à un accès limité aux ressources financières pour démarrer, survivre et accroître. En conséquent, l'état doit s'engager dans une politique de restructuration profonde du système financier axée sur la mise en œuvre des programmes de crédits centrés sur les PME et les micro-entreprises, le renforcement des fonds des PME innovantes dans des nouveaux créneaux porteurs forte valeur ajoutée, l'amélioration du système d'information de financement des PME, l'instauration d'un nouveau système de garantie et le développement et la diversification des instruments de financement tels que : les fonds de garantie, le capital-risque, le crédit-bail et l'assistance à la gestion.

- Elaborer des stratégies de partenariat entre le secteur public et le secteur privé et adopter une stratégie de développement basée sur l'économie du savoir, ce qui permet de transformer l'appareil productif vers des activités à forte valeur ajoutée basées sur l'innovation et la valorisation du capital humain.

- Améliorer le système éducatif et de formation professionnelle et l'orienter aux besoins du marché et, ce à travers le renforcement des fondements de

la qualité d'enseignement et la promotion des filières à forte employabilité .

- Stimuler d'avantage l'investissement privé dans la recherche et le développement (développer le partenariat entre les entreprises privées, les universités, les centres techniques, les laboratoires et les centres de recherches).

- Améliorer la qualité d'infrastructure de base à travers le développement de réseaux de routes, de transport, des services sociaux, des lieux de loisirs, En fait l'infrastructure présente un élément essentiel pour promouvoir les investissements privés, en particulier, dans les régions intérieures

III.2. Test de causalité

L'analyse de la relation entre ces variables laisse présager l'existence d'une relation de causalité, une causalité bidirectionnelle ou unidirectionnelle. Déterminer le sens de cette causalité est un élément important dans l'élaboration de politique économique ou pour réaliser des prévisions.

L'étude de sens de causalité entre les variables économiques à savoir, l'investissement privé, le Crédit intérieur fourni au secteur privé, les Dépenses nationales brutes et l'Inscriptions à l'école secondaire nous permettra de mieux connaître la réalité économique tunisienne.

Test de causalité

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
CIP does not Granger Cause IPR	31	1.144 47	0.3339
IPR does not Granger Cause CIP		1.084 76	0.3528
DNB does not Granger Cause IPR	31	3.898 95	0.0330
IPR does not Granger Cause DNB		1.317 32	0.2851
TSS does not Granger Cause IPR	31	4.321 34	0.0240
IPR does not Granger Cause TSS		0.460 69	0.6359

D'après ce tableau, six hypothèses ont été testées simultanément, à savoir la causalité entre les trois variables prises deux à deux. On a ainsi testé l'hypothèse de connaître si le crédit intérieur fourni au secteur privé cause ou non la croissance des investissement privé et vice versa. Les mêmes hypothèses ont été reprises entre la les dépenses nationales brutes et l'inscriptions à l'école secondaire.

Nous constatons que le test de Granger laisse présager un lien de causalité unidirectionnelle entre les Dépenses nationales brutes et l'investissement privé. Autrement dit dans le cas de la Tunisie, c'est les Dépenses nationales brutes qui cause l'augmentation de l'investissement privé et non l'inverse, soutenant ainsi la thèse qui voudrait que les investissements public exerce un effet d'entraînement sur les investissement privé, l'investissement public en infrastructure encourage l'investissement et contribue a créer un environnement propice pour le

développement de l'activité du secteur privé.

En Tunisie, ces dernières années les résultats montrent une évolution importante de la qualité d'infrastructure. Cependant ces indicateurs cachent des grandes disparités régionales sur le plan de l'infrastructure. La région côtière et grand Tunis est dotée d'infrastructure de base, tandis que les régions de l'intérieur ouest souffrent d'une infrastructure peu développée.

Par ailleurs, le taux de scolarisation mesuré par l'inscriptions à l'école secondaire a une influence sur l'augmentation de l'investissement privé et non l'inverse. Ce constat montre l'importance du capital humain, qui est un facteur déterminant pour le développement des investissement privé. Dans un environnement caractérisée par l'accélération du rythme d'innovation et les mutation technologique. Les entreprises deviennent plus sélectives et exigeantes en terme de choix de main d'ouvre. Toute fois malgré que la Tunisie est dotée d'une main d'ouvre qualifiée et de bonne qualité, les entreprises soulèvent des problèmes d'inadéquations entre le profil disponible et leurs besoins.

D'après les statistiques de la banque mondiale et de l'INS le taux de scolarisation des enfants entre 6-11 ans arrive a 99% en 2012. Pour le taux d'enseignement supérieur est de l'ordre de 37% en 2011. Concernant le taux d'alphabétisation des jeunes (15-24) ans est de 97% en 2008.

il n'existe pas un lien de causalité entre le Crédit intérieur fourni au secteur prive et l'investissement privé. L'accès au

crédit intérieur apparaît comme le principal obstacle au développement du secteur privé, l'ingérence politique sous l'ancien régime a pénalisé l'accès au crédit pour le secteur privé. Les banques tunisiennes ont soufferts aussi de la faiblesse de la gouvernance de l'entreprise.

Ainsi le crédit fourni au secteur privé en terme d'investissement doit être réellement destiné a la promotion des investissements privé. L'Etat doit encourager la mise en ouvre dans les banques publiques d'un système de gestion axé sur la performance et renforcer le système bancaire par l'établissement des partenariats stratégiques avec des banques étrangères.

Bibliographie

- [1] Bedoui, A. (2006). « *La question de la frontière et du rapport public/privé en Tunisie, Recherches Internationales* », n°77, 3-2006, pp.103-132
- [2] Billet Economique, n°3, Mai 2013. « *Le secteur privé Tunisien, affronter l'amère réalité* ». www.macsa.com.tn
- [2] Chakroun. M et Chaabane. « *A. Le climat des affaires en Tunisie : Le rôle vital de l'administration publique* ». www.iace.tn
- [3] Dean, A. (2012). « *Stimuler la croissance économique inclusive : Rôle du secteur privé dans le développement International* ». www.parl.gc.ca
- [4] Ghazouani, K. (2010). « *Les incitations à l'investissement pour le développement régional en Tunisie* », *Région et développement* n°31-2010
- [5] Ghazouani, K (2011). « *Evaluation des incitations à l'investissement privé, Cas du CII* », *la maison de l'entreprise*, 30 Juin 2011, www.ctee.tn
- [6] Haddar, M. (2013). « *Les défis de la transition* », Avril (2013),
- [7] Janvier. S et A.Jules. S (2009), « *Contribution de l'investissement privé à la croissance économique au Bénin* », *mémoire de Maîtrise*,
- [8] Hall, Mulkay B. et Mairesse J, (2001), « *Investissement des entreprises et conditions financières en France et aux États-Unis*», *Economie et Statistique*, n°341-342 1/2, p. 67-84.
- [9] Hamadi, F (2011). « *Gouvernance et croissance en Tunisie : Le chaînant manquant, Lettre du Cercle des Economistes de Tunisie* », Numéro 3 décembre 2011
- [10] Hubbard R.G. (1998), « *Capital-Market Imperfections and Investment*». *Journal of Economic Literature*, 36, 193-225

- [11] Institut Tunisien de la Compétitivité et d'Etudes Quantitatives, *MEDPRO-Pro prospective Analysis for the Mediterranean Region, Work Package.5 : Privatization and Private Sector Development. Rapport sur la privatisation et le développement du secteur privé, Janvier 2011.* www.mdc.gov.tn
- [12] Mansouri. B (2003). « *Déséquilibres financiers publics, investissements privés et croissance économique au Maroc* »
- [13] Ministère du Développement Régional et de la Planification. « *Stratégies de Développement de la Tunisie Nouvelle* », Mai 2012. www.africaneconomicoutlook.org
Ministère du Développement Régional et de la Planification. « *Climat des affaires : Principaux résultats de l'enquête compétitivité 2012* ».
- [14] Ministère du Développement Régional et de la Planification. « *Projet quelle Tunisie vouloir en 2025 ?* », (ITCEQ 2012), www.mdc.gov.tn
- [15] Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale. « *Projet du nouveau code de l'investissement* », version une, 23 février 2013, www.mdc.gov.tn
- [16] Institut de la Méditerranée France, *Economic Research Forum, Egypt.* « *Profil pays Tunisie, Décembre 2005* ». www.femise.org
- [17] Paretti F et Legendre, F (1997), « Investissement et Profitabilité : un modèle néoclassique et son estimation sur les données de branches industrielles françaises », *Revue Economique*, Vol 48 (1), p. 107-122.
- [18] Rosenwald, F. (2001), « L'impact des conditions financières sur la décision d'investissement », *Economie et Statistique*, n°341-342 1/2, p. 15-28.
- [19] Triantis A. J. and Mauer, D. C.(1994), Interactions of Corporate Financing and Investment Decisions: A Dynamic Framework," *Journal of Finance*, Vol. 49, No. 4, p. 1253-1277.
- [20] Villieu, P. (2007). « *Macroéconomie : L'investissement* ».

Webographie

<http://www.banquemonde.org/> (mai 2014)

<http://www.investintunisia.tn/> (2014)

<http://www.unctad.org/> (2014)

www.mdc.gov.tn (2014)

<http://fr.wikipedia.org/> (2014)

<http://www.ins.nat.tn/>

<http://www.bct.gov.tn/>

<http://français.doingbusiness.org/> (2012)

<http://www.finances.gov.tn/>

<http://www.ey.com/>

ANNEXE

Structure des incitations financières (période 1994-2008)

	Total	Moyenne annuelle	% du total
Bonification d'intérêt	143.406	10.243	7.71
Primes d'investissement	1279.145	82.543	68.77
Dépense d'infrastructure	42.588	2.827	2.289
Contribution patronale CNSS	207.803	13.597	11.17
promotion des exportations	187.089	12.283	10.06
Total	1860.031	121.495	100

S

o